

# CR de la réunion « Cours Classe à Horaire Aménagé Danse » pour les parents le 26 Février 2009

## Département Danse - Conservatoire de Lyon

### ECOLE PRIMAIRE

- Réunion tenue par **Maryse Egasse**, Conseillère aux études chorégraphiques, et professeur de danse classique.
- Cette réunion s'adressait aux parents dont les enfants veulent entrer en cursus CHAD soit en primaire, soit au collège, soit au lycée.

#### **Note du CPAC :**

*Les CHAD, les **Classes à Horaire Aménagé Danse**, intègrent la pratique de la danse et des enseignements artistiques sur le temps scolaire.*

*L'enseignement général est toutefois complet, bien qu'allégé en heures, donc nécessite pour l'enfant la capacité à l'assimiler plus rapidement que dans une école traditionnelle.*

#### **Entrée en CHAD en Primaire (1<sup>er</sup> cycle du conservatoire)**

Il est possible d'entrer en CHAD en primaire, même si on n'a pas fait de danse auparavant, le critère est la motivation pour entrer dans ces classes CHAD (entraînement, dispositions, dynamique).

Il faut être motivé(e) pour se lever tôt et traverser parfois la ville pour être à 8h45 à l'école ou au conservatoire, mais quand l'école est finie, on a terminé les matières artistiques, cela représente un confort pour les enfants.

A l'école, les cours sont bien aménagés pour ne pas perdre de temps

Les enfants étant motivés il n'y a pas trop de discipline, les classes sont vivantes mais calmes et font du bon travail, elles sont très dynamiques et souriantes

Maryse Egasse conseille fortement cette formule de classes à horaire aménagé pour l'apprentissage de la danse.

Grand avantage : les matières scolaires sont imbriquées avec les matières artistiques.

#### EMPLOI DU TEMPS

L'an prochain, pas de changement par rapport à cette année, les cours seront divisés en 2 grandes séances (lundi et jeudi cette année, mais pas forcément les mêmes jours l'an prochain) c'est une organisation rodée qui se passe bien :

- Lundi :
  - o Le matin, cours de danse à 8h45 puis une pause puis un autre cours de danse et une demi-heure de classe au conservatoire avec son institutrice
  - o Les enfants retournent à l'école à pied (10 à 12mn), et leur cartable est transporté par une camionnette municipale.
  - o Ils déjeunent soit à la cantine de l'école, soit en famille
  - o L'après midi, l'école généraliste jusqu'à 16h30
  - o Etude possible jusqu'à 18h
- Mardi :
  - o cours seulement à l'école, mais avec 1h de Formation Musicale (FM) en début d'après midi
- Mercredi
  - o pas de cours, ni d'école
- Jeudi :
  - o même organisation que lundi
- Vendredi :
  - o journée scolaire normale

### EFFECTIFS

Les élèves CHAD en primaire sont au maximum 14 par classe, mais en général 12. Les classes regroupent à l'école les maïtrisiens (chanteurs) ou les instrumentistes et les danseurs (soit 28 max par classe)

### DIFFERENTES DISCIPLINES EN DANSE :

Les 2 danses obligatoires sont "classique" et "contemporain". La danse Jazz peut être prise en plus en option (le mercredi)

### SPECTACLES ET MASTERCLASSES

Les danseurs participent à un spectacle de danse organisé par le conservatoire tous les 2 ans, et aussi des projets croisés avec maîtrise et musiciens (contes musicaux) (*Note du CPAC : aucun frais supplémentaire n'est à prévoir*)

Parfois des professeurs invités interviennent au conservatoire, mais pas trop pour les petites classes car les enfants ont du mal à changer rapidement de professeur pour seulement une heure.

Néanmoins, il y a deux ans, la chorégraphe Cathy Cambet a monté une pièce pour les CM2.

L'an dernier un musicien et un professeur d'analyse du mouvement ont fait travailler les enfants en commun, et ce mélange a produit une très belle pièce chorégraphique sur la base du travail de ces invités. Cette pièce a été présentée lors du spectacle de fin d'année

Ces invités ne sont jamais les mêmes d'année en année

Le conservatoire organise également pour les petites classes des rencontres avec les grands élèves (qui ont des chorégraphies à présenter)

## ORGANISATION DES COURS

Les cours de danse CHAD se passent dans les différents studios de danse du conservatoire à Fourvière (et non en section, réservée à l'enseignement en cursus traditionnel)

Les cours de danse sont fermés au public pour préserver l'enseignement.

Néanmoins, une semaine de portes ouvertes est organisée tous les ans pour toutes les disciplines, danse, formation musicale etc...

Les cours sont toujours accompagnés au piano par des musiciens professionnels.

Les garçons du collège ont un cours spécifique en classique le mercredi soir auquel les primaires peuvent également assister sur demande.

## FIN DE 1<sup>er</sup> CYCLE CHAD et entrée en 2<sup>ème</sup> CYCLE CHAD

A la sortie de CM2, il y a, au conservatoire, un examen de fin de cycle qui est un test d'entrée pour l'admission en CHAD au collège dans la discipline choisie par l'enfant (classique ou contemporain). Si l'enfant hésite, il peut passer les 2 épreuves pour classique et contemporain et choisir à l'issue du Test.

Les enfants n'ayant pas le niveau requis pour entrer en CHAD dans la discipline qu'ils ont choisi ont 2 solutions

- soit continuer cette discipline (classique ou contemporain) en enseignement traditionnel au conservatoire (cours après la classe et le mercredi)
- soit choisir de changer son orientation artistique.

Déroulement du Test : il s'agit d'un cours de danse de la discipline choisie (classique ou contemporain)

## SEANCE DE QUESTIONS/REPONSES (1<sup>er</sup> Cycle)

**QUESTION** : En cas de redoublement à l'école primaire, doit-on redoubler la danse aussi ?

**REPONSE** : Oui, sauf cas exceptionnel, si l'enfant a un très bon niveau en danse, alors il peut quitter le cursus CHAD et repasser en traditionnel pour continuer la danse dans la classe supérieure tout en redoublant à l'école (cas rare)

**QUESTION** : Pour l'admission en CHAD, si enfant déjà danseur (en traditionnel au conservatoire ou dans le privé), alors l'avis de ses professeurs a-t-il un impact sur le résultat du test ?

**REPONSE** : sur le dossier d'inscription, est demandé quel cours de danse l'enfant a éventuellement fait. S'il le jury se questionne au sujet de son admission, alors le fait d'avoir déjà fait ou non de la danse peut influencer sur sa décision

**QUESTION** : Si nous avons un autre enfant à scolariser qui ne fait pas CHAD, alors peut-il aller aussi à la même Ecole Camus ?

**REPONSE** : Il faut faire la demande de dérogation à la municipalité de Lyon au plus vite pour « rapprochement de fratrie », ou alors l'inscrire au conservatoire dans un discipline en traditionnel (musique danse ou chant).